

## Pratiques des maitres E, points de vigilance

F. VIVILLE et A. DEPECKER / M. TOULLEC-THERY et F. JANIN

Le maitre E porte une attention particulière aux élèves dans un **processus d'accompagnement** pour répondre à leurs besoins.

Pour cela, il adopte une **posture spécifique d'accompagnement** et met en œuvre des dispositifs de remédiation.

L'enjeu est de faire en sorte **que l'élève soit accompagné dans une enquête sur le savoir à apprendre** et non sur de simples tâches à accomplir.

**Au cours de la séance, il est nécessaire d'offrir des pauses de régulation**, moments qui offrent aux élèves un **temps réflexif**, à partir des traces de sa démarche. Ce temps permet également au maitre d'évaluer le niveau de réussite de l'élève dans la tâche et de repérer d'éventuelles erreurs de compréhension, et ainsi d'orienter ses interventions. Il s'agit ainsi pour l'enseignant de recueillir des traces de l'activité des élèves et des interactions verbales dans le groupe.

Il est également important de **veiller à poser des questions ouvertes, questions d'élucidation du type : « à votre avis, quelle va être la réponse ? » et de susciter des réponses argumentées de la part des élèves : « pourquoi penses-tu cela ? »**

**Une analyse a priori des obstacles que les élèves peuvent rencontrer est également nécessaire ; les localiser amène le maitre E non seulement à mieux maîtriser les enjeux de savoir mais également à anticiper les adaptations nécessaires.**

**Sur la fiche de préparation de séance, on fera ainsi figurer en face de chaque épisode de la séance les obstacles (difficultés) potentiels (ex : expression orale difficile, peur de l'échec) et les aménagements (aides) anticipés (ex : recours à des outils de type affiches, étiquettes, répertoire, matériel mis à disposition des élèves pour manipulation, reposer un cadre rassurant, favoriser les interactions, ...)**

Il est nécessaire pour les maitres E de procéder à des aménagements matériels car ils travaillent avec des élèves en grande difficulté qui ont des besoins particuliers. C'est là que s'exerce une part essentielle de la spécificité du métier de maitre E, il s'agit d'aménager le milieu pour le rendre accessible à ces élèves.

Les maitres E modifient non seulement la situation didactique et la nature des tâches attendues, mais sont aussi attentifs aux objectifs individuels formulés pour chaque élève.

**Attention :** le milieu doit être suffisamment contraignant mais pas trop, sinon l'activité des élèves peut prendre des directions inopérantes.

Un milieu trop contraignant amène parfois les élèves à initier des hors-jeux, qui peuvent se manifester par de l'agitation ou une démobilitation. De même pour un milieu pas assez contraignant.

La plupart des hors-jeux constatés en séance sont produits par les élèves peu performants lorsqu'ils sont confrontés à un savoir nouveau. En effet, pour les élèves fragiles, en RPA, le savoir peut agir comme un élément déstabilisateur. *« Les hors-jeux apparaissent lorsque l'élève est confronté à un obstacle. Le savoir peut être également inhibiteur de hors-jeux, dans la mesure où il peut permettre à l'élève de se défaire de préoccupations envahissantes »*. Les hors-jeux peuvent être déclenchés et amplifiés par une situation déstabilisante, extérieure à l'école et envahissante. Cette déstabilisation d'un élève doit engager le maître E dans des réaménagements du milieu d'étude.

Le maître E accorde une primauté à **l'explicitation des procédures par l'élève pour faire émerger des stratégies**, ce qui doit aboutir à une **position de retrait**.

Roiné 2012 : les maîtres E sont majoritairement focalisés sur des gestes génériques, souvent ancrés dans des théories socio-constructivistes. **Accorder un vaste territoire aux élèves et à leurs interactions sans trop intervenir, ne pas indiquer la réponse, mais la laisser construire par les élèves** sont des gestes qui pilotent généralement leurs actions.

**Attention !** Face à la difficulté de travailler avec des élèves fragiles, il peut s'avérer un certain abandon des savoirs au profit de la relation à l'enfant. Ce glissement peut, dans certaines conditions, construire et renforcer des inégalités scolaires.

Pour éviter cela, il convient d'**introduire les situations en explicitant les enjeux d'apprentissage** et non en se bornant à annoncer la tâche à laquelle l'élève va être soumis. Autrement dit, **il faut clarifier, expliciter les enjeux de savoir qui sont en jeu dans la situation et les attendus**. Cela contribue à ce que les objets d'apprentissage portés par la situation ne soient pas contournés ou évités au cours de la séance.

Il faut également **veiller à ne pas trop faciliter la tâche**, pour ne pas réduire les enjeux de savoir.

Après l'explicitation des procédures visant à faire émerger des stratégies, il est indispensable de **ne pas oublier l'étape de formalisation de ces stratégies**.